

Frédéric RICHARD-MAUPILLIER
Branche M.V.M

***JEAN BAPTISTE ARMAND
MAUPILLIER
(1785-1851)
AU FIL DES SAISONS
AU
PUY DU FOU***

Jean Baptiste Armand Maupillier est devenu un mythe, grâce à la cinescène. Sa vie passée au château du Puy du Fou intrigue. Maurice Maupilier, dans son formidable travail, recueille quelques anecdotes sur ce personnage. Homme d'autorité, ses descendants transmirent, tous, qu'il participa à un soulèvement royaliste, en 1815 ou en 1832. Emprisonné, il aurait gravé « *vive le roi* » sur les murs de sa cellule.

Lors que j'étais jeune, je regardais souvent, chez mon grand-père, ce très vieux fusil de chasse, pendu par la sangle dans le salon. Juste à côté, dans la vitrine de la bibliothèque trônait un étrange outil de fer muni d'une vis, utilisé pour sertir les cartouches de chasse. Sur un mur, non loin, un portrait noir et blanc de Jacques Louis Maupillier, en format carte postale. Partout une atmosphère de gravité. Je n'avais pas 10 ans. Je n'étais pas encore venu au Puy du Fou, dont le Grand Parcours ne comptait à l'époque que le village du XVIII^{ème} siècle. Je savais assez de choses sur les guerres de Vendée et notre famille, pour penser que ce fusil avait été celui du garde chasse Maupillier. J'ai appris plus tard qu'il s'agissait du fusil de l'arrière grand-père, Auguste Maupillier, lui même arrière petit fils du garde chasse, acheté selon mon père après 1918. Dès mon enfance, le garde chasse du Puy du Fou s'invitait dans mon imaginaire très loin de là, en Lorraine.

Au delà de la légende, j'ai tenté dans cet article de retrouver ce que fut son quotidien, retrouver ceux qu'il avait côtoyés et mieux connaître ce château du Puy du Fou où il vécut. Je cherchais réponse à ces questions depuis longtemps. Pour être complet, il aurait fallu aussi pouvoir évoquer les paysages autour du château, les pratiques de la chasse, les intrigues politiques aux Épesses de 1800 à 1832. Bien évidemment des questions resteront sans réponse.

Jean Baptiste Maupillier, fut l'humble témoin de l'histoire du Puy du Fou. Il aura connu pas moins de cinq régimes politiques différents. Tous ces renseignements sont aussi l'occasion d'étudier l'histoire du Puy du Fou de 1789 à 1850. Cette étude est dédiée à mon grand père, André Richard-Maupillier (1914-2006), qui aimait lire les évocations de la Vendée de 1793 à 1914.

Enfance et adolescence (1785-1795)

Jean Baptiste Armand a été baptisé à Mortagne, le 8 juillet 1785. Il est fils de Jean Maupillier et de Jeanne Seguin, mariés en avril 1785. Son parrain fut Armand Fresnier, fils d'Armand Fresnier, maître perruquier, cousin de l'enfant et sa marraine Marie Seguin¹. Il a 8 ans en 1793. Sans avoir l'âge de prendre les armes, il a vécu et subi ces terribles années. Son père fut sans doute un combattant royaliste. Ce rameau Maupillier paya un lourd tribut aux guerres de Vendée.

Armand Fresnier, le père, disparaît en 1794. Jacques Maupillier, cousin de son père, tisserand à Mortagne, meurt en 1793. Sa veuve, Céleste Leroy est fusillée à Laval, le 14 janvier 1794. François Maupillier, autre cousin, tailleur de pierre à Maulevrier, « *disparaît* » en 1793. Sa veuve, Louise Brisset est emprisonnée à la prison du calvaire d'Angers avec son jeune fils, François Maupillier, âgé de 3 ans. Les deux succombent en prison en avril 1794. Au total dans la descendance de Mathurin Maupillier (aïeul de Jean Baptiste Armand mort en 1741), ce sont douze personnes qui meurent ou disparaissent au cours des événements révolutionnaires.

De ses jeunes années à Mortagne, auprès de son père, Jean Maupillier, maître cordonnier et aubergiste, nous ignorons presque tout. Il est l'aîné d'une fratrie. Le couple aura René Prosper en 1786, Augustin en 1791. 1793-1795 marquent évidemment un coup d'arrêt. Le couple eut ensuite Marie, Psyché-Eulalie-Adélaïde-Dorothée en 1800 (cf. le Bulletin Nos Trois Branches n°70 de décembre 2009), Eugénie en 1801 et Jules Prosper en 1808.

Jean Baptiste Maupillier conscrit de l'Empire (1805 1807)

Jean Baptiste Armand aurait pu devenir cordonnier ou aubergiste. Le destin en décida autrement. Il fut garde chasse du château du Puy du Fou. Rien ne l'y prédestinait. Un élément nouveau découvert dans les archives de Vendée semble fournir une explication à son engagement : son passé militaire.

La fonction de garde chasse était souvent, au XVIII^{ème} siècle, l'apanage des anciens soldats. Outre le goût de la chasse, le métier requiert une certaine autorité et une connaissance des armes. Citons Nicolas Stofflet, Lorrain né à Bathélemon, caporal au régiment de Lorraine infanterie. En 1786, il quitta l'armée et devint garde chasse à Maulévrier, pour le comte de Colbert. Jean Baptiste Maupillier fut un conscrit de l'empire, comme de nombreux autres Vendéens, fils de combattant de la Grande Armée. La découverte nous donne un nouvel éclairage sur sa vie.

Dans la liste des conscrits de l'an XIV (1805) figure pour le canton de Mortagne:

Jean Baptiste Maupillier, cordonnier, fils de Jean, Evrunes, taille 1,72m,²

Il n'y a pas de mention au sujet d'un remplacement ou d'une éventuelle réforme. Il fut donc jugé bon pour le service. Autre élément intéressant, nous connaissons sa taille, 1,72m située, dans la fourchette haute pour l'époque. Par contre le registre ne donne aucune information sur les régiments d'affectation.

Les Vendéens de la classe 1805, appelés sous les drapeaux, représentaient environ 2000 hommes sur un total de 60 000 conscrits dans le pays. Le cercle généalogique vendéen a mis en ligne sur internet un fichier de soldats Vendéens enrôlés sous l'empire.

Jean Baptiste Armand Maupillier arriva sans doute à son régiment en décembre 1805. Etienne Auger, né le 16 février 1785 à Champagné, arrive au corps le 21 décembre 1805. Auguste Cornu, né le 4 avril 1785 à Sainte Hermine, arrive au régiment, le 24 décembre 1805.

Ces vendéens furent dans leur immense majorité affectés dans des régiments de ligne de l'armée d'Italie (les 56^{ème}, 85^{ème}, 66^{ème} et le 26^{ème} de ligne). Une petite minorité rejoignit l'Allemagne³. Les quelques registres des

¹Jean Seguin, grand-père de Jean Baptiste, mort avant 1785, était meunier à la Verrie.

² Archives en ligne Vendée, liste des conscrits an XIV (vue 60).

régiments d'infanterie étudiés en ligne (archives SHAT) n'ont pas révélé la présence de Jean Baptiste Armand Maupillier. Compte tenu de sa taille, Jean Baptiste Armand fut sans doute affecté dans la cavalerie lourde, l'artillerie ou le train, où l'on envoyait les conscrits les plus grands.

De nombreux Vendéens de la classe 1805, ont trouvé la mort en Italie. Jean Auguin, né le 04 novembre 1785 à Mouilleron en Pareds, est mort le 21 avril 1807, à l'hôpital de Pescheria, en Italie. René Autin, né le 25 mars 1785 à Chavagne en Paillers, est mort le 16 mars 1807, à l'hôpital de Vérone. Des dizaines d'autres Vendéens, trouvèrent la mort dans les hôpitaux militaires d'Alexandria (en Lombardie), de Castellazo, Cremona, Mantoue Modene, Vicence, Padoue, Moncallieri, Legnagno, Piacenza. La province française d'Italie était divisée en six divisions militaires: Milan, Brescia, Mantoue, Ancone, Venise, Bologne.

Jean Baptiste Armand a donc probablement connu l'Italie, les Alpes, les plaines de Lombardie. Nous en saurons plus un jour. Depuis le temps du roi René et du château renaissance, l'Italie n'est jamais bien loin du Puy du Fou. Ainsi commença en 1805, une vie militaire, qui prit fin en 1807. A-t-il été blessé, puis réformé ?

Plusieurs conscrits de la classe 1805, ont vu leur passage sous les drapeaux prendre fin en 1806 ou 1807. Louis Cottin, né le 27 avril 1785 à St Hilaire de Mortagne, est réformé le 3 juin 1806. Pierre Deveau, né le 11 mai 1785 à La Verrie, est réformé le 4 janvier 1807. François Diguët, né le 15 décembre 1785 à Chaillé, est réformé le 4 janvier 1807. Pour ceux de la classe 1805 maintenus sous l'uniforme, un grand nombre trouva la mort en Russie ou en Espagne.

Jean Baptiste Armand Maupillier, de retour au pays, se maria à Mortagne, le 24 mai 1807, avec Marie Grégoire, 20 ans, née à Mortagne, fille de Joseph Grégoire, boulanger et Marie Fourneau. Les témoins furent Armand Fresnier fils, Esprit Grimaud, boulanger, 25 ans, cousin de l'épouse (vue 96 registres en ligne).

D'autres Maupillier suivront et prendront la route de l'Est vers les garnisons et les champs de bataille :

*** conscrits de 1806 :**

Prosper Maupillier, né le 20 décembre 1786, tisserand fils de Louis ;
Auguste Maupillier, né le 25 mars 1786, laboureur fils de René.

*** conscrits de 1807 :**

Louis Auguste Maupillier, né le 23 décembre 1787, tisserand à Evrunes « *réformé gratuitement* ».

*** conscrits de 1808 :**

Louis Pierre Maupillier, né le 26 juillet 1788, fils de Louis et Marie Coutant, réformé pour défaut de taille (vue73).

Jean Baptiste Armand Maupillier et le curé Pierre Janneau, du Puy du Fou (1731-1807)

Comment Jean Baptiste Armand fut-il amené à entrer en contact avec le régisseur du château du Puy du Fou ?

Les Maupillier, établis à Mortagne, Evrunes, ont eu des parents aux Épesses. Les registres des Épesses portent mention de la présence de Maupillier comme témoins aux actes. Le 4 mars 1746, aux Épesses, lors du baptême (vue 4) de Jeanne, fille de Pierre Grimaud, tisserand et de Françoise Girard, la marraine était Jeanne Maupillier d'Evrunes. Le parrain était Etienne Grimaud, de St Christophe. Maurice Maupillier écrivit que Mathurin Maupillier l'arrière grand-père de Jean Baptiste, possédait des terres aux Épesses, relevant du Puy du Fou. Ces terres sont-elles restées aux mains des Maupillier après 1789? Marie Charrier, grand-mère maternelle de Jean Baptiste (femme de Jean Seguin, qu'elle épousa à la Verrie, le 9 janvier 1758) appartenait à une famille connue aux Épesses. Jean Seguin, grand-père maternel était meunier à La Verrie. Il en est de même pour les Grégoire famille de son épouse.

Jean Maupillier, père du garde chasse, avait des amis aux Herbiers. En l'an XII, à Mortagne, Jean Maupillier fut témoin au mariage de son ami Nicolas le Blond, gendarme à pied, de la brigade des Herbiers (né dans l'arrondissement de Dieppe).

³ Charles Brisson, né le 7 mai 1785 à Sallertaine, est blessé le 18 août 1807 au siège de Stralsund en Poméranie. François Chauvin, né le 24 avril 1785 à St Hilaire sur l'Autize, meurt le 2 septembre 1807 à l'hôpital de Clevenow en Allemagne.

Jean Baptiste Armand Maupillier a aussi fréquenté des membres de la famille Janneau, qui vécurent au Puy du Fou au XVIII^{ème} siècle, dont le curé Pierre Janneau. Le 28 novembre 1807, Jean Baptiste Maupillier, cordonnier, déclara à la mairie de Mortagne, le décès de Pierre Janneau, prêtre de 76 ans, « né Puit du Four près les Epesses », fils de feu Pierre Janneau, notaire de la baronnie du Puy du Fou et de Gabrielle Rigaud. Maître Pierre Janneau, notaire de la baronnie du Puy du Fou, était sans doute le fils de François Janneau, lui aussi notaire de la baronnie du Puy du Fou, de 1691 à 1722. Il s'agit de la première mention du Puy du Fou dans la vie de Jean Baptiste Armand Maupillier. Ce curé Janneau a pu le mettre en relation avec le régisseur de l'époque.

Jean Baptiste Maupillier se trouva engagé, comme garde chasse au Puy du Fou, par Maître Lelièvre, régisseur au début de l'année 1809. Son expérience militaire et ses convictions royalistes ont pu le favoriser auprès du nouveau régisseur du Puy du Fou. Commença le début de la lignée « *Maupillier* » au Puy du Fou.

La baronnie du Puy du Fou à la fin du XVIII^{ème} siècle

Pierre Janneau a probablement raconté à Jean Baptiste Armand son enfance au château du Puy du Fou. Avant la Révolution, le Puy du Fou était le siège d'une baronnie s'étendant au delà des Épesses, lieu de pouvoir, siège de l'autorité seigneuriale, juridiction de justice. Un petit monde de juristes, d'officiers, de notaires gravitait autour de ce château. Au temps de Pierre Janneau, le père du curé, on trouvait François Cyprien Durand, sieur de la Maisonneuve, licencié es lois, juge ordinaire civil et criminel, sénéchal de la baronnie, Rigau deau sergent en la cour « *parquet et auditoire de la baronnie du Puy du Fou sise au bourg des Épesses* » et Maître Charles Brondy greffier⁴.

Le sénéchal du Puy du Fou, en 1789, était Maître Charles Joachim Girault sire de la Limouzinière. Charles Joachim Girault, « *avocat en parlement sénéchal des baronnies du puy du fou, des villes et baronnies de la forest sur sevre* », épousa le 9 mai 1780, à Sainte Gemme les Bruyeres, Marie Merlet (vue 3). Girault, royaliste, fut massacré en juin 1794 à Chambretaud.

En 1782, le seigneur de Puy du Fou était Pierre Ambroise de la Forest, marquis d'Armaillé, baron de Craon et du Puy du Fou, demeurant rue d'Aguesseau, à Paris. Il vendit le Puy du Fou en 1788 à Louis Isaac de Marconnay (1755-1796), page du duc d'Orléans, lieutenant au régiment d'Orléans cavalerie.

Clément de L'Averdy (1724 - 1793) seigneur du Puy du Fou et Jeanne d'Arc

Marconnay vendit à son tour la baronnie du Puy du Fou en 1791, juste avant d'émigrer et de rejoindre l'armée des princes. Le 17 janvier 1791, Clément de l'Averdy, représenté à l'acte par Louis Godart de Belbeuf, se porta acquéreur du château du Puy du Fou et de son riche domaine. L'acquisition du château du Puy du Fou, par le contrôleur L'Averdy aurait été faite au profit de son gendre le marquis Godart de Belbeuf qui émigra en aout 1792. L'achat se fit pour l'importante somme de 892 000 livres⁵.

La famille L'Averdy était originaire du Milanais. Les Del Averdi, servirent comme capitaines dans les armées du roi d'Espagne. Vers 1560, Michel Del Averdi, fuit l'Espagne et s'établit à Lyon⁶. Clément de L'Averdy, son descendant, naquit à Paris en 1724. Avocat, il devint ensuite conseiller au parlement de Paris, puis fut nommé par le roi contrôleur général des finances (ministre des finances), le 14 décembre 1763. Il demeura cinq ans dans cette fonction. Limogé en 1768 il se retira dans son château de Neuville à Gambay, dans les Yvelines. Ce superbe château renaissance en brique rouge, un point commun avec le Puy du Fou, existe toujours⁷.

L'Averdy fut un érudit, membre de l'académie des inscriptions et belles lettres depuis 1764. Il se passionna pour l'histoire de Jeanne d'Arc, particulièrement pour son procès. Il entreprit un véritable travail d'historien et partit à travers la France à la recherche des manuscrits du procès de Jeanne d'Arc. L'Averdy vécut ainsi durant plusieurs années dans l'ombre de Jeanne d'Arc. En mars 1787, L'Averdy aurait séjourné à l'abbaye de Jumièges, pour y

⁴ Archives en ligne Vendée/ minutes notariales/ Épesses étude B/ Janneau 1719 vue 1.

⁵ Joël Félix, *Finances et politiques au siècle des Lumières : le ministère L'Averdy, comité pour l'histoire économique et financière de la France 1999*.

⁶ Joël Félix, *Finances et politiques au siècle des Lumières : le ministère L'Averdy, comité pour l'histoire économique et financière de la France 1999*.

⁷ Ce château fut vendu comme bien national en 1795. Le marquis de Labriffe, gendre de L'Averdy, le racheta.

retrouver les souvenirs d'Agnès Sorel et de Jeanne d'Arc. Il inspecta les tombeaux et aurait observé à l'abbaye un portrait de la Pucelle en fort mauvais état. Cette démarche d'historien peut-être saluée comme étant novatrice pour l'époque.

Cette année 2016, vit le retour historique de l'anneau de Jeanne d'Arc en France et plus particulièrement au Puy du Fou. Cet anneau semblait oublié, perdu dans le tréfonds de l'histoire.

Il apparaissait nécessaire de rappeler le rôle joué par L'Averdy dans l'historiographie du procès **de Jeanne d'Arc**.

L'Averdy déploya une grande énergie et retrouva 28 manuscrits du procès dans les archives (dont les manuscrits d'Urfé BN ms lat 8838 et le manuscrit d'Orléans ms 518). Certains de ces manuscrits étaient déjà connus, mais L'Averdy sut les étudier et les remit au goût du jour. L'Averdy étudia avec une approche scientifique les minutes du procès. Son expérience d'homme de loi, habitué aux prétoires, l'y aidèrent. Cette sensibilité se ressent à la lecture de son étude et apporte une vision originale. A cette époque, beaucoup d'historiens considéraient les minutes du procès de 1431 comme détruites ou perdues en Angleterre.

Ces découvertes inédites et importantes furent présentées à l'académie, puis publiées en 1790 dans les Notices et extraits des manuscrits du Roy. L'Averdy exposa sa recherche consciencieuse des minutes des deux procès, de condamnation et de réhabilitation. Il fouilla lui même ou fit fouiller dans toutes les archives et bibliothèques de France, susceptibles de contenir des minutes du procès. Il alla jusqu'à mandater des officiers à Londres pour tenter de retrouver des archives que les Anglais auraient conservées. Il chargea aussi son gendre, Louis Godart de Belbeuf, procureur général au parlement de Rouen et le père de ce dernier de chercher dans les archives des notaires de Rouen. Godart de Belbeuf, succéda à L'Averdy à la tête de la baronnie du Puy du Fou.

Je conseille de lire le texte que l'on trouve sur internet dans sa version d'époque :

« **Mémorial lu au comité des manuscrits concernant la recherche à faire des minutes originales des différentes affaires qui ont eu lieu par rapport à Jeanne D'Arc appelée communément la pucelle d'Orléans par L'Averdy** », imprimé à Paris en 1787 par l'imprimerie royale.

« j'ai fait dans les greffes les recherches nécessaires avec des magistrats de cette cour souveraine (chambre des comptes).

« alors j'ay engagé une recherche dans les dépôts des minutes des anciens notaires de la ville de Rouen afin de vérifier si Manchon auroit par hazard rétabli ses minutes dans son cabinet et si elles se trouveroient encore dans les dépôts des anciennes minutes. M de Belbeuf, le fils, Avocat général & procureur général du parlement de Rouen, en survivance de M son père, et l'un des correspondants de l'Académie, s'est chargé de faire les perquisitions nécessaires.

Il rendra compte lui même à l'académie de ce qu'il aura fait, quand même ses peines ne seroient pas plus utiles à l'avenir qu'elles l'ont été jusqu'à présent.

Une recherche en fait souvent naître d'autres, c'est ce qui est arrivé dans cette occasion. Il s'est élevé des doutes sur la place de la ville de Rouen où Jeanne d'Arc a subi le dernier supplice : des monuments qui existoient à Rouen & qui ont été récemment détruits, les ont fait naître.

Les éclaircissements nécessaires à se procurer à cet égard, ont donné lieu à M de Belbeuf le fils, de voir d'anciens plans de la ville de Rouen : ceux ci lui ont appris que la rivière de Seine occupoit une partie du terrain actuel de cette ville au commencement du neuvième siècle... Ce magistrat (Belbeuf) met en ordre tout ce qu'il peut rassembler à ce sujet pour le communiquer à l'académie⁸ etc....

Les historiens contemporains citent et utilisent les découvertes de L'Averdy, comme Paul Doncoeur : **Le texte français des interrogatoires de Jeanne d'Arc et le manuscrit 518 d'Orléans**, (in Compte rendus des séances de l'académie des inscriptions et belles lettres, 93^{ème} année, n°4, 1949, pages 413-417)⁹.

⁸ Le texte imprimé à Paris porte cette note de bas de page ; « Monsieur de Belbeuf a fait depuis lecture de son travail à l'académie, il a été décidé par le comité qu'il seroit imprimé à la suite de la notice du procès de révision ».

⁹ Oublié de beaucoup le nom de L'Averdy « académicien honoraire » mérite l'hommage de notre gratitude. En 1787, soutenu par le ministre baron de Breteuil, il lança une vaste enquête aux fins de retrouver dans les dépôts de France et de Rome, les documents originaux relatifs à Jeanne.

Godart de Belbeuf se prit au jeu et publia aussi le fruit de ses travaux sur Jeanne d'Arc. L'académie imprima le compte rendu rédigé par Godart de Belbeuf.

L'article de Belbeuf s'intitule :

Notices, Recherches, faites à Rouen des originaux latins et françois concernant le procès de Jeanne d'Arc. Par M de Belbeuf, Avocat Général, Procureur général en survivance du parlement de Normandie, correspondant de l'académie des Belles Lettres , lu à l'académie en novembre 1788 » , page 554.

Belbeuf fouilla les archives de l'archevêché, la bibliothèque de la cathédrale, celle de l'abbaye de St Ouen, celle de l'académie, la bibliothèque des capucins, les archives de l'hôtel de ville, la chambre des comptes sans succès.

« *Monsieur de L'Averdy membre de l'académie à laquelle j'ai l'honneur de présenter ces recherches s'étant adressé à moi pour acquérir la certitude du lieu sur lequel la Pucelle d'Orléans a été brulée etc ...*».

« *on m'avoie averti qu'il existoit des archives & un dépôt commun aux notaires, tant apostoliques que royaux. J'ai voulu savoir si je n'y trouverois point les noms de Guillaume Colés, de Manchon & de Nicolas Taquel & si quelque chose me mettroit sur la voie de ce que je cherchois. J'ai vu avec peine que ce dépôt étoit rescent, par conséquent d'une inutilité totale pour ma recherche... »*

Belbeuf y expose ses travaux sur plusieurs dizaines de pages.

Au cours de ses promenades dans la campagne vendéenne, avec Jean Baptiste Armand Maupillier, le marquis de Belbeuf, se rappelait-il de ses recherches médiévales en compagnie de son beau père L'Averdy ? Se souvenait-il de ces jeunes années à Rouen en quête des minutes du procès de Jeanne d'Arc ?

L'anneau de Jeanne d'Arc est aujourd'hui au Puy du Fou. Le goût de Jeanne d'Arc, qui fut celui de L'Averdy et Godart de Belbeuf, se perpétue au Puy du Fou; un lieu qui s'inscrit non pas dans la géographie johannique mais dans son historiographie. Rappelons aussi que les sires du Puy du Fou, comme Guyon du Puy du Fou, furent compagnons d'armes de la Pucelle.

L'Averdy, homme de lettres et érudit accompli, se passionna aussi pour l'agronomie. Dans son domaine de Neuville, il put mettre en œuvre ses théories d'agronomie. Il écrivit « ***Expériences de Gambais sur les blés noirs*** » imprimé en 1788. Bienfaiteur du village de Gambais, il distribua des terres et des jardins aux habitants, à la condition de les bâtir et de les planter dans les deux ans. Il fit construire un grenier à sel, une halle et créa des routes. Il y encouragea la culture de la pomme de terre.

L'Averdy fut arrêté sous la terreur. Il fut jugé le 14 novembre 1793, accusé d'avoir affamé le peuple. Il fut guillotiné à Paris le 24 novembre 1793. Le procès de Fouquier-Tinville mit en lumière l'innocence de L'Averdy

Il laissa trois filles :

Catherine de L'Averdy, mariée en 1770 à Arnaud-Barthélémy de La Briffe (1744-1776), chevalier, marquis de La Briffe, baron d'Arcis-sur-Aube, mestre de camp au régiment de la Reine-Dragons, colonel des Grenadiers de France, chevalier de Saint-Louis. Ils eurent un fils : Pierre Arnaud de la Briffe, qui put reprendre le château de Gambais en 1795. Pierre-Arnaud de Labriffe (1772-1839) , comte d'Empire (1810) fut colonel de dragons, député, Maréchal des camps, Pair de France (1832).

Paule de L'Averdy, épousa en 1776 Louis Henry Rogatien de Sesmaisons. Paule de L'Averdy meurt le 3 octobre 1796. Ils eurent plusieurs enfants dont Claude Rogatien de Sesmaisons, né en 1779, membre de la maison du roi en 1815.

Angélique de L'Averdy (1763-1843). Elle épousa le 16 février 1783, Louis Godart de Belbeuf, qui ne rentra d'exil qu'au début du XIX^{ème} siècle. Il conserva le château du Puy du Fou.

L'acquisition du château du Puy du Fou par L'Averdy, éphémère propriétaire, en marqua durablement l'histoire.

Les Godart de Belbeuf : de Rouen au Puy du Fou (1803-1850)

En 1793, le domaine du Puy du Fou, échappa à la mise sous scellé par le talent de son sénéchal. Les filles L'Averdy en héritèrent. Les héritiers de L'Averdy demeuraient à Paris ou émigrèrent comme Belbeuf. Les actes de notaires établis en 1800, indiquent que le bien était propriété en indivision des héritiers de L'Averdy. Ces dix années de 1793 à 1803, demeurent obscures. En 1801 l'un des gendres, Louis Godart de Belbeuf récupéra seul et pour son compte le domaine du Puy du Fou, nous en ignorons les modalités.

Louis Pierre François Godart de Belbeuf, est né à Rouen, le 24 janvier 1757, fils de Jean Pierre Godart marquis de Belbeuf, procureur général au parlement de Rouen et panetier de Normandie¹⁰. Après quelques années de services dans un régiment de carabiniers, Louis Pierre, devint procureur général au parlement de Rouen. Le 16 février 1783, il épousa Angélique de L'Averdy (1763-1843).

Godart fut élu de la noblesse en 1789 aux Etats Généraux et se fit remarquer par son conservatisme et son opposition aux événements de 1789. Il émigra en 1792 et servit dans l'armée des princes. Il ne rentra en France qu'après 1800. Son oncle, Pierre Augustin Godart de Belbeuf (1730-1808), évêque d'Avranches émigra lui aussi et mourut à Londres en 1808. Il est inhumé au cimetière Saint Pancras¹¹. Louis Godart de Belbeuf, fut mentionné pour la première fois au château du Puy du Fou en 1803, aux cotés de Maître Lelièvre, faisant le tour de son domaine et signant les baux des métairies. En juin 1803, il signe chez Maître Lelievre divers baux avec procuration de sa femme Angélique « *delaverdy* ». Il semble avoir régulièrement séjourné au château du Puy du Fou principalement l'été, saison des chasses. Les Maupillier l'ont côtoyé et l'ont servi.

Louis Godart, mourut au château de Belbeuf, le 27 août 1832. Le marquis Pierre Louis François Godart de Belbeuf eut plusieurs enfants dont :

-**Marie Godart de Belbeuf** (1785-1870).

-**Augustine Godart de Belbeuf**, née en 1789 ; elle épousa en 1818, Guy Victor Huchet de Quenetain. Les Huchet de Quenetain récupèrent le Puy du Fou.

- **Antoine Louis Pierre Joseph Godart de Belbeuf**, né en 1791, mort en 1872 à Belbeuf. Il fut magistrat en 1813 au tribunal civil de Nogent sur Seine. Louis XVIII le nomma conseiller auditeur à la cour royale de Paris, dont il fut conseiller titulaire en 1821. Sous la monarchie de juillet, il devint président de la cour royale de Lyon, en 1837 et se rallia à la politique conservatrice de Louis Philippe. Pair de France en 1837, maire de Belbeuf, il finit sa carrière sénateur sous le second empire en 1852. Il avait épousé le 14 mai 1821, Claudine Terray.

Gilles Benoit Lelièvre notaire et régisseur (1795 1803)

Dans cette période mouvementée de la révolution, deux hommes jouèrent un rôle primordial pour sauver le château: Charles Joachim Girault puis Gilles Benoit Lelièvre.

Charles Joachim Girault, sénéchal du Puy du Fou, réussit par son dévouement à sauver le domaine de la confiscation voulue par le gouvernement révolutionnaire. Il ne put toutefois empêcher le pillage et l'incendie du 27 au 30 janvier 1794. Deriez rapporte ce témoignage d'un gendarme quittant les Épesses : « *le 31 parti des Epesses après l'avoir incendié et fusillé tous les hommes sauf quelques municipaux* » Il ne restait du château que l'aile gauche épargnée des flammes. Charles Joachim Girault, royaliste fut capturé par les bleus et tué en juin 1794, à Chambretau.

¹⁰ Lire sujet de ces magistrats la superbe étude d'Olivier Chaline, *L'aristocratie parlementaire normande au XVIII siècle : un système de représentations. Godart de Belbeuf ou le parfait magistrat*, in Histoire, Economie et société, 1993, 12 année, n°2, pages 263-272. Jean Pierre Godart marquis de Belbeuf eut l'honneur comme panetier de présenter le pain au roi Louis XVI lors de son voyage en Normandie en 1786.

¹¹ Pour l'anecdote le cimetière fut détruit lors des travaux de la gare de Saint Pancras en 2002 (gare Eurostar). Les archéologues exhumèrent deux cercueils celui d'Arthur Richard Dillon 1721-1806 archevêque de Narbonne et Pierre Augustin Godart de Belbeuf. Les deux corps furent restitués à la France. Mgr Dillon revint en mars 2007 dans son ancien diocèse où il fut inhumé. Godart fut ramené à Avranches en 2009. L'histoire s'invite souvent dans notre présent, le plus souvent sans y avoir été invitée.

1795 arrivée au château

En 1795, alors que la Vendée demeure toujours en guerre, un clerc de notaire parisien, Gilles Benoit Lelièvre, est envoyé au Puy du Fou. C'est une mission risquée. Les héritiers de L'Averdy ont chargé un notaire d'inventorier le domaine et de prendre la mesure des dégâts.

La famille L'Averdy a probablement sollicité une étude de notaire qui assurait la gestion des biens de leur père, qui fut peut être celle de Maître Pierre Jalabert. Ce notaire parisien rédigea des procurations pour les héritiers L'Averdy, le 24 juin 1796 (6 messidor an IV).

Ce jeune clerc envoyé pour une mission qui ne devait qu'être ponctuelle, va jouer un grand rôle dans la renaissance du Puy du Fou. Il s'installa au château dans l'aile gauche, non incendiée et ne la quitta plus. Lelièvre aima ce pays, et ses habitants dont il partagea le sort. Savait-il en venant en 1795 qu'il y resterait ? On perçoit à étudier les archives, un véritable dévouement et un amour pour ce château.

Il fut désigné comme régisseur par les petits enfants de L'Averdy : La Briffe, de Sesmaisons. Belbeuf était à cette date toujours en exil. Lelièvre reçut d'eux une procuration. Elle fut modifiée en 1797, sans doute suite au décès de Paule de L'Averdy. Lelièvre devait sans doute déjà agir en qualité de régisseur en 1795 ?

Lelièvre s'attacha à rétablir le domaine, agissant en cela comme l'aurait fait le sénéchal et receveur du Puy du Fou. A son arrivée, il rédigea probablement un inventaire du château et fit le tour des métairies, prenant contact avec les métayers. Tous ne reconnaissaient pas son autorité et certains fermiers, profitèrent de la vente de 1791, puis des événements de 1793, pour cesser tout règlement.

Un autre impératif pour lui fut de retrouver les archives. L'incendie du château détruisit de nombreux titres, comme les contrats de baux des métairies et des moulins. Lelièvre entra aussi en relation avec ceux qui avaient aidé le sénéchal, dont la veuve de Girault, mémoire vivante du domaine depuis 1780. Elle connaissait le pays et ses habitants. Nul doute qu'elle lui présenta des hommes acquis à son mari. C'est sans doute elle qui lui remit les livres des recettes où apparaissent, les rentes payées et qui lui servirent de base pour reconstituer l'étendue du domaine. Malgré les événements de 1793, une continuité s'opère entre Lelièvre et le personnel d'avant 1789.

Par des actes de Maître Gabriel Vincent Chenuau, nous savons que Gilles Benoit Lelièvre, fut en possession de ces livres de comptes, lui permettant de justifier l'existence des rentes et des contrats. Toutefois aucune mention de l'acte de vente listant les terres, lequel dut être détruit. Au fil des années, ce jeune clerc de notaire parisien, va agir véritablement comme le nouveau sénéchal.

Qui était Gilles Benoit Lelièvre ?

Ce personnage mérite qu'on s'y attarde.

Gilles Lelièvre, clerc de notaire de Paris en 1795, a 23 ans, lorsqu'il arrive pour la première fois dans ce château abandonné de Vendée. Que savons-nous sur ses origines? Son acte de décès du 19 mars 1850 précise qu'il est né le **22 mars 1772** à Garancières, au hameau de la Perruche (Yvelines). J'ai cherché dans les archives en ligne des Yvelines son acte de baptême. Je n'ai pas trouvé de Lelièvre et j'ai donc refait les actes un à un. Surprise pour l'année 1772 le seul acte de baptême du 22 mars (vue 126) est celui ci :

Baptême d'un enfant naturel, prénommé Gilles Benoit, fils de Marie Piniot, couturière à Garancières et d'un père inconnu. Le parrain est Jérôme d'Aucerre, vigneron ; la marraine Marie Fosse, femme de Nicolas Poteau, garde de monsieur de la Valette, au château de la Couharde¹². Pourquoi cette présence indirecte de monsieur de la Valette?

Une mention a été ajoutée en marge de l'acte des années plus tard par le curé « *voyez le jugement en fin de registre* ». En fin de registre (vue 136), fut retranscrit le jugement du tribunal de district de Montfort l'Amaury, du **29 mars 1792**. Le tribunal est saisi à la requête de Gilles Lelièvre et Marie Anne Pignot, sa femme. Le jugement fait réformer l'acte de baptême et supprimer les mentions d'enfant illégitime, « *qu'au lieu de place de père inconnu il y seroit substitué le nom de Gilles Lelièvre* », au lieu du nom de Marie Piniot il sera écrit le vrai nom de la mère qui est Anne Pignot. Cette modification du prénom peut laisser penser à une connivence du curé. Anne Pignot, était veuve

¹² Le château de la Couharde est situé non loin de Garancières, à Queue en Yvelines.

Michel Glizières, manoeuvrier, mort le 3 janvier 1768 à Garancières¹³. Gilles Benoit avait des frères et sœurs utérins, nés de la première union de sa mère.

Cette reconnaissance, postérieure à la naissance, a été faite lors du mariage, le **7 février 1775** (vue 33) à Garancières, d'Anne Pignot, couturière, veuve de Michel Glizières et de Gilles Lelièvre, journalier de Garancières, fils de feu Gilles Lelièvre. Dans l'acte, Gilles Lelièvre, reconnaît l'enfant « *né de père inconnu* ». Gilles Lelièvre et Anne Pignot eurent un enfant, Louis Gervais Lelièvre, né en 1775 à Garancières.

Quelle bonne âme prit en main le destin du jeune Gilles Benoit? Comment ce fils de couturière, filleul de vigneron, devint clerc de notaire à Paris, avant 1789, puis notaire? Monsieur de la Valette ou monsieur de L'Averdy dont le château est situé à moins de 10km, l'ont ils aidé?

Ce qui est certain c'est que Lelièvre semble lié aux L'Averdy. Il travaillait sans doute dans une étude de notaire, gérant les biens de L'Averdy. L'acte de décès de sa mère, recherché dans les archives en ligne semble conforter cette idée. Le couple Lelièvre quitta Garancières et vint vivre à Gambais. Sa mère Anne Pignot, meurt à Gambais, à son domicile le 19 ventôse an III (**9 mars 1795**)¹⁴. Anne Pignot demeurait avec Gilles Lelièvre, aux « *4 piliers* ». L'Averdy construisit la route des « *4 piliers* », nom d'un quartier composé de quelques maisons à l'extérieur de Gambais. Cette route, aujourd'hui avenue de Neuville relie le château au bourg de Gambais. Le couple s'y était installé déjà avant 1788¹⁵. Gilles Lelièvre y signe les cahiers de doléances en 1789. En juillet 1796, un Lelièvre, sans doute le frère de Gilles, signe l'acte de décès de Marie Margueritte Lelièvre, âgée de 54 ans (vue 15).

1796-1797 : la vie au château

En 1795-1796, Lelièvre est toujours au château. Il reçut la visite de La Briffe et de Sesmaisons. Deriez écrivit que la Briffe et Sesmaisons vinrent au Puy du Fou se rendre compte des dégâts (vers 1796 sans doute), L'abbé Breau, curé des Épesses, écrivit en 1884 une notice du château. Il raconta une anecdote à ce sujet:

« M. Lelièvre a plusieurs fois raconté devant nous ce qui suit :

"Dès les premiers mois de mon séjour au Puy-Fou, je voulus visiter les souterrains. Je m'engageai dans celui qui suit à l'ouest la direction de la principale avenue. J'avais à peine parcouru une centaine de mètres lorsque je me trouvai en face d'une énorme porte de fer solidement verrouillée qu'il me fut impossible d'ouvrir. Le fer était couvert d'une épaisse couche de rouille qui scellait les verrous à la porte et la porte à son encadrement.

Quelques temps après, deux des propriétaires de la terre du Puy-du-Fou, MM. de la Briffe et de Sesmaisons, munis de torches spéciales, s'engagèrent dans un autre souterrain dont la direction était à l'est vers Mallièvre. Ils n'avaient pas encore parcouru 1 km, lorsque M. de la Briffe qui marchait en avant enfonça jusqu'au dessus des genoux dans une eau verdâtre et stagnante qui lui glaça les jambes et en paralysa les mouvements. Effrayés ils retournèrent sur leurs pas et se hâtèrent de sortir. M. de la Briffe avait les deux jambes engourdies par un refroidissement qu'on eut peine à dissiper et le força à garder le lit pendant quinze jours."

Lelièvre fit signer de nouveaux baux (avec sans doute procuration des héritiers L'Averdy). Il y eu peut être des baux signés, déjà en 1796, mais les premiers retrouvés datent de 1797. Ces baux sont signés en dehors des Épesses sans doute en l'absence de notaire. Ainsi, le 10 fructidor an V (27 août 1797), Lelièvre se rendit chez un notaire de Cholet, Maître Rousseau et signa un nouveau bail de la métairie de la Lansonnière située à Chambretaud¹⁶. Le bail de la métairie de la Clairière est signé chez Maître Rousseau, à Cholet le 19 août 1797. Le 15 fructidor an V (01 septembre 1797), il signa le bail de la métairie de la Yègue chez Maître Billaud, notaire à Chambretaud.

¹³ Le couple s'était marié le 1 juillet 1755 à Garancières (vue 36). Ils eurent pour enfants Michel, Pierre, François, (1761-1806), meunier à Millemont ; Jean Baptiste (1767-1843), jardinier à Milemont.

¹⁴ Vue 92 des registres en ligne de Gambais.

¹⁵ Le 23 juillet 1788, Gilles Lelièvre, vigneron de Gambais est témoin au mariage à Gambais (vue226) de sa belle sœur Marie Pignot avec Edme Mathieu, demeurant paroisse Notre Dame à Versailles.

¹⁶ Lelièvre dans un de ses actes de 1801 (vue 220), fait signer une reconnaissance de dette au métayer et rappelle le début du bail en cours.

Lelièvre épousa en janvier 1797, aux Épesses, une jeune vendéenne, Modeste Prudence Chaplain. Ce mariage l'enracine définitivement en Vendée. Dans sa mission de remise en ordre de l'ancienne baronnie, Lelièvre fut sans doute aidé par le réseau des parents des Chaplain. Une partie de la famille se rallia aux royalistes et l'autre adhéra au nouveau régime. Lelièvre put sans doute compter sur son beau frère, Vincent Chaplain, membre du Conseil des Cinq-cents et membre de l'administration du département de la Vendée¹⁷.

Le bourg des Épesses connaissait toujours un cantonnement de troupes républicaines en 1797. Les registres d'état civil témoignent de la naissance d'enfants d'officiers. Le 16 décembre 1797, cantonne le 3^{ème} bataillon de la 28^{ème} demi-brigade d'infanterie, commandé par le lieutenant-colonel Pierre Populus¹⁸. Prudence Chaplain femme de Lelièvre, déclara la naissance de la fille d'un lieutenant de cette unité (vue 15). Le 9 brumaire an VI (30 octobre 1797), un caporal de la 28^{ème} demi-brigade se marie. Gilles Lelièvre est le témoin, il indique dans l'acte que ce régiment cantonne depuis quatre mois aux Épesses. En 1799, se déroulèrent dans les bois, non loin du Puy du Fou, la dernière bataille des guerres de Vendée. Les troupes républicaines y furent battues.

Lelièvre afferma peu à peu toutes les métairies laissées vacantes. Le 15 octobre 1798 (vue 456), maître Chenuau, notaire, reçoit le « *citoyen Gilles Benoit Lelièvre, régisseur de la maison et terre du Puy du fou, y demeurant commune des Epesses* », agissant pour le compte de Pierre Arnaud de la Briffe cohéritier de « *feu le citoyen Laverdy* », selon acte du 1^{er} septembre 1797.

Lelièvre doit aussi recouvrer les impayés dus par les occupants encore présents dans les métairies et les moulins pour le compte des héritiers L'Averdy. En l'absence de document et face au refus de certains locataires de se reconnaître redevables du Puy du Fou, Lelièvre a recours à la « *notoriété publique* ». Il rassemble pour ce faire le plus grand nombre de témoins chez Maître Chenuau, notaire aux Épesses, comme lors de la journée du 26 janvier 1799 (vue 573). Lelièvre expose qu'il est dû annuellement diverses rentes « *ainsi qu'il résulte des registres de recettes tenus depuis de longues années par lesdits propriétaires et régisseurs* » Lelièvre dresse la liste de quatre rentes, dues notamment pour la terre de la **Blotière**. « *qu'ayant perdu les titres primordiaux et reconnaissances des rentes qui ont été détruits par l'effet de l'insurrection du pays et ne pouvant se procurer le paiement et services des mêmes rentes, les débiteurs trouvant les moyens de s'y soustraire et de profiter des malheurs qu'ont éprouvé les propriétaires du Puy du Fou, le comparant (Lelièvre) a eu conséquence à la notoriété publique* ». Comparaisent René Beignon, 48 ans, serrurier aux Épesses ; François Lerin, 47 ans, cabaretier aux Épesses ; René Loizeau, meunier à la Monnerie, 84 ans, au Petit bourg des Herbiers ; Mathurin Loizeau, meunier, 42 ans à la Monnerie ; Pierre Livier, meunier, 78 ans, à Treizevent ; Pierre Cousin, charpentier, 48 ans, aux Épesses ; François Gouffier, meunier, 48 ans et Jeanne Merlet, veuve de Joachim Girault « *lesquels ont dit avoir parfaite connaissance que les rentes ci dessus ont été payées et servi jusqu'à l'année 1792 qu'eux mêmes ont été chargés de les enlever dudit lieu de la Filouzières et les convoyer...aux greniers du Puy du Fou et les citoyens Beignon-Lerin et Cousin avoir vu charger ce bled dont il s'agit venant de la filouzières dans les greniers du puy du fou et la citoyenne veuve Girault avoir parfaite connaissance, que les rentes en bled et argent dont il s'agit ont été exactement payées pendant qu'elle et son mari ont régi la terre du puy du fou et notamment depuis l'année 1788 jusqu'à 1791* ».

Le même jour, un autre acte de notoriété est dressé pour les rentes dues par la métairie de la **Vergue**, à Chatelier Chateauroux (vue 575). D'autres actes identiques sont établis à la même date (vue 577), pour les rentes de la métairie de la **Fretièrre**, le **Coudreau** à la Verrie, d'une métairie à Treizevent, pour la métairie de la **Blotière** et la métairie de la **Brunaudière** etc... Le 12 octobre 1799, Lelièvre, régisseur, afferme par acte de Maître Chenuau (vue 665), la métairie de la **Chauvetière**, à St Malo du Bois. Le 28 vendémiaire an VIII (20 octobre 1797), il donne à bail la métairie de la **Tranelière**, aux Épesses (vue 668).

Lelièvre octroie des remises pour certains arriérés de rentes et fait établir les reconnaissances de dettes. Le 16 avril 1799, il accorde une remise à René Billaud, pour la métairie de la **Papinière**, lequel reste redevable de 600 francs (sans doute plusieurs années de fermages).

¹⁷ Lelièvre passa de nombreux actes d'administration des biens de sa femme et de son beau frère, Vincent Chaplain qu'il représentait (vue 619, voir aussi vue 657).

¹⁸ Il participa aux guerres de Vendée à partir de 1793.

Lelièvre a grandi à coté du domaine de L'Averdy, à Gambais. De l'ancien régime, Lelièvre a conservé les codes et les usages. Lors de la naissance de sa fille Sophie en 1799, Gilles Benoit Lelièvre, se déclare « *receveur général de la terre du puy du fou y demeurant* », une formule ancienne (vue 53). Les titulatures utilisées par Lelièvre depuis 1798, reflètent le souhait de renouer avec les grandeurs passées. Lelièvre se considère comme le sénéchal et receveur de la baronnie du Puy du Fou. Dans un acte de Maître Chenuau en 1799, il ne se déclare pas régisseur mais « *receveur général des terres et propriété du Puy du Fou* »¹⁹. Lelièvre est un homme d'ancien régime. Pourtant cet ambitieux, royaliste, joue les caméléons et ne refuse pas les possibilités que le nouveau régime lui offre en terme de pouvoir et d'autorité. Parisien d'origine, il ne peut être jugé suspect à l'égard des bleus d'avoir pris part à l'insurrection de 1793. Il sut sans doute aussi habilement utiliser les soutiens de son beau frère. Lelièvre recherche le pouvoir et l'autorité. Sa réussite personnelle passe aussi par celle du Puy du Fou. L'une nourrit l'autre. Son destin est lié à celui du château. Il réussit à siéger rapidement dans l'administration républicaine de la commune. Le 18 avril 1797, Gilles Lelièvre tient les registres d'état civil, il est qualifié d'agent municipal. En aout 1797, il est qualifié de « *président* » de l'administration de la commune. Il perdure dans ses fonctions en 1798. En 1801, il est maire. Il conserva cette fonction sous l'empire et la restauration. Lelièvre est l'homme fort des Épesses. Son ascension est un succès.

Lelièvre régisseur, président de l'administration des Épesses, continue son ascension et se fait nommer notaire public au Puy du Fou, en 1800. Il rédige ses premiers actes, le 26 avril 1800. Il s'agit de la suite logique de l'ascension de cet homme. Lelièvre reprend à son compte l'héritage de ces gens de robe qui ont administré la baronnie du Puy du Fou du Moyen âge jusqu'à 1789. Ces juristes « *licenciés es lois* » cumulaient leurs fonctions d'avocat, de notaire avec celles de receveur, de greffier, de sénéchal de juge de la baronnie. Les métairies louées n'appartiennent pas aux L'Averdy mais « *relèvent de la terre du Puy du fou* ». Lorsqu'il afferme la métairie de la **Jaubretière** aux Épesses, Lelièvre y insère des clauses étonnantes qui rétablissent d'une certaine manière le privilège seigneurial aboli en 1789. Ainsi les métayers ont obligation d'aller moudre aux moulins du Puy du Fou et de faire travailler leurs outils à la forge du château, sans exception possible. Les blés sont toujours dus en « *mesure du Puy du Fou* »

En installant son étude au château du Puy du Fou, il choisit de redonner vie au château et de lui rendre une partie de son autorité. Le Puy du Fou redevient grâce à lui un lieu de pouvoir, celui du régisseur, celui du notaire et celui du maire. Ses actes se terminent par cette mention « *rédigés en notre étude au château du Puy du fou* » .

Sa nomination comme notaire, charge d'officier public, change sa situation. Le notaire ne peut signer un acte de bail dont il serait lui même partie comme régisseur. Apparaît alors la nécessité de déléguer officiellement la gestion du domaine au garde chasse du château, en la personne de Gabriel Bahuaud. Le garde chasse, dans les actes du notaire Lelièvre va officiellement représenter les héritiers L'Averdy. Bahuaud reçut une procuration des cohéritiers de L'Averdy.

Gabriel Bahuaud, fils de Gabriel, laboureur et de Louise Amiot, avait épousé à Clisson, paroisse de la Trinité, le 3 juillet 1764, Jeanne Mabit. Il vivait aux Épesses avant la révolution. En 1791, il signe les registre paroissiaux il est parrain de son neveu, né aux Epees (vue 263). Il s'installa au château sans doute en même temps que Lelievre. On peut présumer que Bahuaud fut un homme de Girault, le sénéchal. Jeanne Mabit son épouse, y meurt le 25 novembre 1798. Bahuaud, se remaria ensuite à Marie Gaillard. Lelièvre rédige son contrat de mariage, le 16 novembre 1803 (vue 19). René Beignon de la Forge du Puy du Fou, est témoin²⁰.

Maître Lelièvre, notaire, occupe la plus grande partie de son activité à rédiger des actes pour le domaine du Puy du Fou. Bahuaud le seconde en tout. Le pays a souffert des guerres et certaines métairies sont toujours ruinées en 1800. Le 2 floreal an 9 (29 avril 1801, vue 122), Lelièvre rédige le procès verbal de visite de la métairie du Presson, aux Épesses et constate qu'une des maisons de la métairie est toujours « *brulée* ». L'étude des actes passés par Maître Lelièvre de l'an VIII à l'an XIV (1799 à 1805), nous fait découvrir l'ampleur du domaine du Puy du Fou.

¹⁹ Idem vue 657.

²⁰ En 1840 la famille Beignon sera toujours présente à la forge du château.

Ci-joint la synthèse sommaire des actes passés en l'étude de Maître Lelièvre de l'an VIII à l'an XIV (avec les numéros des vues en ligne)

*** An IX :**

- Vue 44 : Pierre Arnaud de la Briffe, propriétaire indivis signe le bail de la métairie du **Presson**.
- Vue 46 : Pierre Arnaud de la Briffe, propriétaire indivis du Puy du Fou, héritier du sieur de L'averdy, ayant reçu procuration par Maître Jalabert, notaire à Paris, en date du 6 messidor an 4 (24 juin 1796) et Claude Rogatien de Sesmaisons signent le bail de la métairie du **Presson**.
- Vue 48 : La Briffe et Sesmaisons, louent pour 2 ans la métairie de la **Guignaudière**.
- Vue 51 : 26 vendémiaire an 9 (18 octobre 1800), reconnaissance de dette des métayers la **Guignaudière** envers La Briffe et Sesmaisons.
- Vue 52 : La Briffe et Sesmaisons, signent le bail de la métairie du **Cerisier** aux Épesses.
- Vue 54 : Reconnaissance de dette des métayers du **Cerisier**.
- Vue 56 : Le 25 vendémiaire an IX (17 octobre 1800), La Briffe et Sesmaisons, signent un bail pour le moulin de la **Basse Mounerie**, moulin à vent à Mathurin Loizeau.
- Vue 58: An IX - bail de la métairie de **Gattebrousse** à Treizevents.
- Vue 61 : Reconnaissance de dette de cette métairie.
- Vue 64 : La Briffe et Sesmaisons signent le bail de la métairie de la **Garouflaire** aux Épesses.
- Vue 67 : Jean Vignerons de la métairie du **Presson**, reconnaît devoir 1200 francs en arrérages à Pierre Arnaud de la Brisse et Claude Rogatien de Sesmaisons, le bail avait été signé en 1786.
- Vue 71 : An IX - reconnaissance de dette de la métairie de **l'Eglaudière** aux héritiers du Puy du Fou.-
- Vue 72 : Bahuaud signe le bail de la métairie de la **Clairière**.
- Vue 74 : Reconnaissance de dette de la métairie de la **Clairière**.
- Vue 82 : Nouvelle reconnaissance de la dette de la métairie de la **Clairière** - un bail avait été signé chez maître Rousseau notaire à Cholet le 2 fructidor an V (19 août 1797)
- Vue 86 : Nouveau bail de la métairie de **l'Eglaudière** ;
- Vue 90 : Bail de la métairie des **Loges**, petit Bourg des Herbiers.
- Vue 92 : Reconnaissance de dette de la métairie des Loges.
- Vue 118 : Bahuaud signe le bail de la métairie de la **grande Yègue**.
- Vue 122 : Visite de la métairie du **Presson**, aux Épesses.
- Vue 124 : En 1801 visite de la métairie de la **Papinière** aux Épesses.
- Vue 126 : Bail de la métairie d'**Eglandière** aux Épesses, suite à la sortie de Louis Fonteneau.
- Vue 128 : Métairie du **grand Bignon** aux Épesses.
- Vue 134 : Visite métairie de la **Clairière** aux Épesses.
- Vue 154 : Le citoyen de Sesmaisons afferme la métairie de la **Jaubretière** à Joseph Huvelin.
- Vue 160 : Bail du moulin de **l'Aujardière** aux Épesses par de Sesmaisons.
- Vue 166 : Bail de la métairie de la **Melleraye** « *dépendant de la terre et domaine du puy du fou* ».
- Vue 168 : An IX- Bahuaud signe un bail pour la **tuilerie de la petite Jègue**, aux Épesses (maisons, écuries, Grenier, four à tuiles, halle et deux petits jardins etc....)
- Vue 179 : Reconnaissance de dette de la métairie de **Filouzières** (rente de seigle) due aux propriétaires du Puy du Fou depuis l'acte d'achat par le sire D'Armailé, propriétaire du Puy du Fou le 4 juin 1742.
- Vue 180 : Bail de la moitié de la métairie de la **Rangereuse** St Malo du Bois.
- Vue 182 : Bail de la métairie du **Grand montis** à St Malo du Bois..
- Vue 185 : Bail de la métairie de **Chêne Morin** St Malo du Bois.
- Vue 188 : Bail de la métairie du **Puy Chauvet** à st Malo du Bois.
- Vue 218 : Le métayer du **Grand Montis** reconnaît devoir des loyers aux propriétaires du Puy du Fou.
- Vue 220 : Métairie de **Lansonière** à Chambretaud reconnaissance de dettes. Il est rappelé que le bail en cours fut signé le 10 fructidor an V (27 août 1797) chez Maître Rousseau notaire à Cholet.
- Vue 224 : Visite de la métairie du **Grand Montis**.
- Vue 249 : Bail signé par Bahuaud pour la **borderie du château du Puy du Fou** à Joseph Huvelin.
- Vue 258 : Bail de la **Menauterie**.
- Vue 277 : Bail à cheptel de 6 bœufs, une vache, un veau, 18 brebis et 19 agneaux.
- Vue 279 : Bail de la métairie **Aussonière**.
- Vue 281 : Bail de la métairie de la **Grande Épesses**.
- Vue 285 : Bail de la métairie **Trenelière**, Épesses.
- Vue 299 : Bail de la **métairie du parc**, à Mathurin Gonord, laboureur.

- Vue 307 : Bail de la métairie **Aujardière**, Épesses.
- Vue 317 : Bail de la moitié de la métairie **Petite Yègue**.
- Vue 359 : Bahuaud loue pour les propriétaires du Puy du Fou la **maison dite du Palais**, bourg des Épesses.
- Vue 383 : Bail à Rivierre, meunier du **moulin de le Perais**, situé sur le rivièrre de Sèvre à Treizevent avec
« *l'alentour et jardin du vieux château de Mallièvre* »
- Vue 385 : Bail du **moulin de Coddie** sur la Sèvre à Treizevent.
- Vue 397 : Quittance des métayers de la **metairie des Filouzières**.
- Vue 398 : Bail de la moitié de la métairie la **Jaubretière** aux Épesses
- Vue 404 : Bail de la métairie de **Normande** aux Épesses
- Vue 425 : René Beignon, serrurier au Puy du Fou.
- Vue 426 : Bahuaud garde chasse au Puy du Fou, loue à un fabricant une de ses maisons au lieu dit St Lazare à Mortagne²¹.
- Vue 440 : Bail de la métairie de la **Haute Mounerie** aux Épesses.
- Vue 453 : Bail de la métairie de la **Popinière**.
- Vue 482 : Visite de la métairie de la **Normande**.
- Vue 490 : Visite de la métairie de le **Menauterie** aux Épesses par Bahuaud.
- Vue 496 : Visite du moulin de la **Caddier** à Treize Vent par Bahuaud assisté d'un meunier expert ; il constate que la roue « *est vivante et tournante* ».
- Vue 508 : Bail de la métairie du **Coudrai** à Saint Mars la Réorthe signé.
- Vue 511 : Obligation de la métairie du Coudrai à l'égard de Bahuaud représentant de Sesmaisons.
- Vue 515 : Le 10 messidor an XI (29 juin 1803), Louis Pierre François Godart de Belbeuf avec procuration de sa femme Angélique « *Delaverdy* », signe le nouveau bail de la forge du Puy du Fou, à la veuve de René Beignon et René Beignon fils majeur, tous deux au Puy du Fou pour 7 ans et 72 francs d'argent par an. « *la forge du château du puy du fou* », est sise audit lieu composée d'une maison, four, boutiques, autres bâtiments et deux petits jardins se joignant.
- Vue 519 : Godart de Belbeuf signe un bail pour la demi-métairie du **Vigneau** les Épesses -.L'acte oblige à moudre le grain aux moulins du château et à forger les outils à la forge du château.
- Vue 526 : Bail de la métairie **Rocheneuve** à St Malo du Bois.
- Vue 533 : En thermidor an XI (en 1803), Godart signe le bail de la métairie de la **Garoufflaire**.
- Vue 536 : Godart achète des terres pour la métairie de **Gatebourse** à Treizevent.
- Vue 538 : Godart loue la métairie du **Presson** aux Épesses.
- Vue 542 : An X fructidor (août 1802), Godart signe le bail métairie de l' **Egloudière** aux Épesses.
- Vue 546 : Godart signe le bail de la métairie des **Loges** petit bourg des Herbiers fructidor an XI (1803).
- Vue 550 : En fructidor an XI (août 1802), nouveau bail par Godart de la moitié de la métairie de la **Papinière**.
- Vue 554 : Godart loue métairie de la **Guignardièrre** aux Épesses fructidor an XI (aout 1802).
- Vue 558 : Godart loue la moitié de la métairie des **Mellerais**. Les sommes sont à payer au marquis ou à son régisseur, en argent et en blé. Le blé à « *120 décalitres de seigle ou soixante boisseaux mesure du Puy du Fou qui est celle des herbiers*»

* **Idem an XII et an XIV:**

- Vue 7 : Bail de la métairie **Grimaudière** aux Épesses.
- Vue 17 : Le métayer de la grande **Yègue**, reconnaît devoir au comte de la Briffe.
- Vue 19 : Contrat de mariage de Gabriel Bahuaud, garde chasse, demeurant château du Puy du Fou, témoins : Huvelin, Gonord, de la métairie du château, René Beignon maréchal au Puy du Fou.
- Vue 29 : Bail de la métairie de la **Chauvelière** St Malo du Bois.
- Vue 33 : Métairie **Grimaudière** à St Malo du Bois.
- Vue 63 : Bahuaud en l'an 12 (1804), vend une rente sur la métairie de la **Truandièrre** à Chambretau à la veuve de René Beignon, résidant à la forge du château du Puy du Fou.
- Vue 109 : De Sesmaisons, demeurant au Puy du Fou, organise la visite amiable de la **Chauvetière** St Malo du Bois.
- Vue 113 : Visite de la **Papinière**.

²¹ Les Maupillier ont possédé des terres au lieu dit St Lazare à Mortagne.

Maître Lelièvre, dressa aussi des actes de notoriété, pour rétablir l'état civil, suite à la destruction des registres ou à l'absence d'actes de décès, durant la guerre. En 1801, il dresse l'acte de notoriété pour le décès de Jean Betau. Sa veuve, Agathe, expose que « *ledit jean betaud son premier mary avait été tué par l'armée revolutionnaire qui passait dans le pays en le mois de fevrier 1794...sur les terres de la métairie du verger commune de Chatelaier département de la Vendée qu'il ne fut même pas alors inscrit sur les registres d'état civil puisqu'il n'y avait même pas d'autorité constitué* ». Les témoins de la veuve étaient Gabriel Bahuaud, garde chasse, 57 ans ; René Beignon, maréchal taillandier, 55 ans ; Jean Charrié, jardinier, 45 ans ; Mathurin Dobord, laboureur, 28 ans, demeurant tous au Puy du Fou, commune des Épesses « *tous ont déclare et affirmé que le dit jean betaud laboureur alors. mary de ladite fut tué et massacré par l'armée revolutionnaire* ».

Un petit personnel, redonne vie au château entre les visites des comtes de la Briffe et de Sesmaisons. Vivent au château Lelièvre, mais aussi Bahuaud, garde chasse. Quelques servantes sont mentionnées comme Marie Serit. Marie Serit, 22 ans, se maria aux Épesses (vue 36), le 27 juin 1798 avec François Jobaud, 32, ans sabotier, de Chambretau. Marie Serit, demeurant au Puy du Fou, était née à la Pommeraye-sur-Sevre, fille de défunt Pierre Serit et de Louise Gabelière, de Chateleier. Les témoins du mariage étaient René Beignon, maréchal au Puy du Fou, et Gilles Benoit Lelièvre, demeurant au Puy du Fou²².

Les Serit (de Serith)²³, famille établie depuis longtemps à Chambretau, Ardelay, Les Herbiers, les Épesses fut durement éprouvée par les guerres. Jean Mathurin Serit, né aux Épesses en 1763, fut récompensé en 1816 par le roi Louis XVIII (Jean Sery). Il avait été blessé d'un coup de feu à la cuisse à Mortagne.

La famille Serit fut liée à l'histoire du Puy du Fou. Avant 1789, François Serit occupait la borderie du château du Puy du Fou. Le 6 janvier 1788 (vue 117), il fit baptiser sa fille Modeste. Il est dit « *bordier* » du Puy du Fou. François Serit, fils d'André Sérít et Périne Rondeau, avait épousé à Chambretau, le 18 février 1783, Françoise Pasquier.

Marie Anne Serit, femme de René Loizeau, laboureur, fut tuée en 1794 au passage des colonnes infernales. Elle figure parmi la longue liste de victimes de Chambretau de 1793-1794, comprenant notamment Joachim Girault, « *sénéchal des Épesses* ». Marie Anne Serit, s'était mariée à Chambretau, le 6 février 1782 (vue12). Elle était la sœur de François Serit, bordier du château du Puy du Fou, fille d'André Serit et de Perine Rondeau²⁴.

Pour l'anecdote, Auguste Maupillier, arrière petit fils du garde chasse épousa en 1912 à Mouchamps Henriette Rochais, fille d'Emilie Serit, descendante de ces Serit qui vécurent des siècles durant non loin du château du Puy du Fou.

Figure aussi au Puy du Fou, un jardinier, Jean Charrié, en 1801. D'autres familles sont dites du « *Puy du Fou* », sans habiter au château, comme les habitants de la Forge du Puy du Fou à l'extérieur de la cour ou ceux de la « *borderie du château* », en bordure du parc du château. Les liens sont forts entre ces familles.

C'est donc un microcosme surprenant où arriva Jean Baptise Armand en 1809, une micro société régie par un notaire hors du commun

Les Lelièvre au Puy du Fou (1795 1850)

Gilles Benoit Lelièvre, s'enracina au Puy du Fou, loin de sa terre natale, loin de Paris et du château de Gambais.

Le **9 janvier 1797** (vue7), aux Épesses, « *Gilles Benoit Le Lièvre 30 ans* » régisseur de la terre du Puy du Fou, épouse Prudence Chaplain, 28 ans, une vendéenne, née le 19 décembre 1768 aux Épesses, fille de feu Vincent

²² Marie Serit, décéda à Chambretau, le 24 mai 1803, âgée de 28 ans. L'un de déclarants fut son frère Gabriel Serit.

²³ Un moulin porte ce nom aux Herbiers.

²⁴ André Serit, meurt à Chambretau, le 27 aout 1781, âgé de 72 ans. Son fils Jacques déclare le décès.

Chaplain, maître chirurgien à Saint-Prouant et Marie Anne Gourdon. L'un des témoins de l'acte de mariage fut son compagnon de route, Gabriel Bahuaud, garde champêtre, 55 ans et futur garde chasse.

L'acte indique que Gilles Benoit Lelièvre, est âgé de 30 ans et que son père Gilles est marchand. Aux Épesses, il fournit une copie de son acte de baptême, mentionnant qu'il est né le 22 mars 1767 à Garancières. Nous savons qu'il est né le 22 mars 1772... Cette copie d'acte est datée du 21 mars 1792. Il s'agit d'un faux produit par le marié et sans doute en sa possession dès son arrivée en Vendée. Pourquoi se vieillir de cinq ans? La naissance de Gilles Benoit est décidément entourée de mystère. Qui a établi ce faux et dans quel but ? Gilles Benoit peut-il avoir été un fils naturel de L'Averdy ou du marquis de la Valette ?

Gilles Lelièvre, aux yeux de la bonne société vendéenne qu'il intègre, ne souhaite sans doute pas révéler ses origines. Qui fut au courant de son secret ? Son épouse ? Ses enfants probablement ? Au décès de Gilles Benoit, ils seront à même de dire que le père est né le 22 mars 1772 à Garancières. Mais ils n'auront sans doute jamais lu l'acte de mariage du père.

La fausse copie d'acte est datée du 21 mars 1792. Elle a pu être faite plus tard, en 1793 ou 1794 avant le départ pour la Vendée. Une autre raison peut être avancée. En 1793, la Convention décrète la levée en masse de 300.000 hommes de 20 à 25 ans. Lelièvre, né en 1772 est bon pour le tirage au sort. En partant en Vendée avec des documents falsifiés le vieillissant de cinq ans, il échappe aux lois de la conscription, ayant 25 ans en 1793.

La famille de son épouse, faisant partie de la bonne société vendéenne, facilita les désirs d'ascension de Gilles Benoit. Une grande partie rejoignit le camp royaliste. Honoré Chaplain, oncle de Prudence, fut membre du comité royaliste de Saint-Prouant, arrêté en 1793, exécuté à la Rochelle, le 3 novembre 1793. Pierre Marie Chaplain, cousin de Prudence Chaplain, était né en 1763. Vicaire de St Hilaire de Mortagne en 1790, il refusa de prêter serment et se cacha aux Épesses, dans le creux d'un chêne. Il fut arrêté et fusillé par les bleus, le 27 janvier 1794 aux Epesses.

Gilles Lelièvre, vécut avec ses enfants et ses petits enfants au château du Puy du Fou. Certains actes signalent la présence (ponctuelle?) de son frère, Louis Gervais Lelièvre, qualifié de tisserand, entre 1805 et 1807²⁵.

Modeste Prudence Chaplain, décéda le 30 décembre 1809 (vue 257), « épouse du sieur Lelièvre notaire au puy du fou des Épesses ».

Le couple eut plusieurs enfants :

- **Perrine Lelièvre**, née le 2 novembre 1797 au Puy du Fou (vue 12). La naissance est déclarée par Gabriel Bahuaud, garde champêtre du Puy du Fou, agissant « *comme représentant et fondé de pouvoir* » de Pierre Arnaud de la Briffe et de la citoyenne Elisabeth Marie Modeste, de Sesmaisons (fille de Paule de L'Averdy et de Louis de Sesmaisons). Lelièvre avait donc toujours le soutien de la famille L'Averdy, souhaitant figurer aux actes de naissance de ses enfants. Le 28 juin 1813, elle épousa aux Épesses, Jacques Victor Sallé (1787-1834), papetier au Grand Moulin des Épesses.

- **Sophie Eugénie Adèle Lelièvre**. Elle est née au Puy du Fou, le 15 avril 1799 (vue 53). Déclarent cette naissance, Vincent Chaplain « *représentant du peuple au conseil des cinq cents, 41 ans, demeurant à Paris, rue de grenelle germain* » et la citoyenne Sophie Chaplain, sa fille, 18 ans, représentant « *Jeanne Françoise Lelièvre, épouse du citoyen Pierre Roger, propriétaire, âgée de 52 ans, demeurant commune de Garancières* ». Gilles Benoit continue à maintenir les contacts avec sa famille. Il s'agit sans doute d'une tante. Le 24 novembre 1819, aux Épesses (vue 303), Sophie Eugénie Lelièvre, se marie à Louis Grignon, propriétaire à Sigournais. Sophie Adèle Lelièvre, se déclare domiciliée au château du Puy du Fou avec son père. Les témoins au mariage furent Charles Chaplain, cousin, Jacques Victor Sallé, beau frère de l'épouse, 32 ans, demeurant au Grand moulin des Épesses.

- **Benoît Clément Prosper Lelièvre**, né le 6 octobre 1800 au Puy du Fou. Il porte en second prénom celui du contrôleur L'Averdy. Il fut avocat et maire des Epesses. Il épousa à Pissotte, le 18 novembre 1825, Marie François du Temps (vue 209). Lors de ce mariage, Gilles Lelièvre, son père, malade est représenté à l'acte par Jacques Sallé,

²⁵ Louis Gervais est né à Garancières le 2 janvier 1777, fils de Gilles Lelièvre (1745-1814) et de Marie Pignon.

marchand papetier, demeurant au Grand Moulin des Épesses, son gendre²⁶. Benoit Clément devint maire des Épesses (en 1830). Il eut plusieurs enfants. Le 28 mai 1827, « *Benoit Clément Lelièvre, avocat, demeurant au château du puy du Fou* », déclare la naissance d'une fille de sexe féminin, née à quatre heures du matin, au Puy du Fou, prénommée Marie Esther. Il est accompagné de Gilles Benoit Lelièvre, 55 ans, maire des Épesses, le grand père et de Charles Chaplain, 37 ans propriétaire au Puy du Fou, parent. Benoît Clément Lelièvre, meurt en 1861 aux Herbiers.

- **Virginie Marthe Lelièvre**, née le 15 décembre 1801 au Puy du Fou. Elle se marie aux Épesses, le 30 septembre 1828, à Alexandre Chenuau, fils de Gabriel Chenuau, propriétaire (vue 210). L'un des témoins est son frère Benoit Clément, qualifié d'élève avocat.

- **Adolphe Louis Casimir Lelièvre**, né le 5 mars 1805, (vue 54). Les témoins à l'acte furent Louis Gervais Lelièvre, son oncle et Perrine Modeste Chaplain, tous deux majeurs, demeurant au Puy du Fou. Il décède le 23 juin 1807, au Puy du Fou. Les déclarants du décès, étaient Louis Gervais Lelièvre, tisserand, 25 ans, et Gabriel Serin, tisserand, 25 ans, « *celui cy cousin issu de germain et celui là oncle d'Adolphe Louis Casimir* ». Louis Gervais Lelièvre, frère de Maître Lelièvre, demeurait donc toujours au château du Puy du Fou.

Gilles Lelièvre meurt, âgé de 78 ans, le 19 mars 1850 aux Épesses, après plus de 50 ans passés au château du Puy du Fou. Le décès est déclaré par son fils Benoit Clément Lelièvre, juge de paix du canton ,49 ans (vue 9). L'acte porte mention du véritable jour de naissance de Lelièvre.

Jean Baptiste Armand Maupillier, les débuts au Puy du Fou (1809-1810)

Jean Baptiste Armand Maupillier succéda à Gabriel Bahuaud, en qualité de garde chasse du château. Maître Lelièvre recruta Maupillier sans doute au début de l'année 1809. Ancien militaire, sachant, lire, écrire il présente l'avantage d'être plus jeune que Bahuaud.

Jean Baptiste Maupillier, s'installa au château avec sa femme et son fils. Son quotidien fut d'aider Maître Lelièvre et d'assurer la gestion des biens du domaine. Il passait une partie de son temps à parcourir le vaste domaine du château, rencontrant les métayers. Maurice Maupillier qui eut en main les comptes du château, écrivit que Jean Baptiste Armand Maupillier percevait un salaire de 300 francs l'année (un salaire bien supérieur à celui d'un simple ouvrier). En outre, le marquis, lui devait chaque année un costume et certaines « *charges de blé* », sa part des rentes. Sa situation semble confortable, sans être dans la richesse. En outre, il a sans doute perçu des terres « *Maupillier* », vendues après la révolution. Le garde est assez riche pour payer un couteux remplaçant à son fils René, tiré au sort au service militaire. Le 10 mai 1830, par contrat, il paie Jean Guinaudeau, demeurant aux Noirs à la Verrie, pour remplacer son fils moyennant la somme de 1450 francs²⁷.

Claude Maupillier, comme souvent, m'aida dans mes recherches et fit un excellent travail (totalement inédit) en fouillant une partie des archives rédigées par Maître Lelièvre. Nous pouvons l'en remercier.

Ces premiers actes signés en 1809 par Jean Baptiste Armand Maupillier, sont un témoignage émouvant de son quotidien.

Le **10 avril 1809** (acte n°20) par devant Maître Gilles-Benoit Lelièvre, notaire impérial, « *Jean Baptiste Armand Maupillier, garde chasse, demeurant au Puy du Fou, commune des Épesses, agissant et se portant fort pour monsieur Adolphe Gabriel Tanneguy de Montaigu, propriétaire de la terre de l'étang turcot et autres demeurant ordinalement à paris en son hotel de la rue de l'université* » signe le bail de la métairie de la Noirebretière, commune des Brouzils, « *faisant partie de la terre de l'étang turcot* »

Maître Lelièvre et Bahuaud s'occupaient parfois de la gestion des biens de certains nobles, vivant à Paris, en plus des affaires des héritiers L'Averdy. L'an XI (1802-1803), Maître Bahuaud, signa l'acte d'achat d'une métairie à

²⁶ Les Sallé furent des papetiers des Épesses. Le 19 avril 1787, est baptisé aux Épesses, Jacques Victor Sallé, fils de René Victor, marchand papetier et de Anne Fontenau.

²⁷ Maurice Maupillier, histoire des Maupillier, Jadault 1993 p. 295.

Thouarsais (vue 367), pour le compte de monsieur Tanneguy de Montaigu. Adolphe Tanneguy de Montaigu, était fils de Charles de Montaigu et de Louise de Sailly. Par les Sailly, il descend des marquis de Louvois.

Le **24 avril 1809** (acte n°27) Jean Baptiste Armand Maupillier, se portant fort de monsieur Alexandre Henry de la Tour Chambly « *exerçant les droits de madame Elisabeth de Sesmaisons son épouse* » effectuée avec Me Lelièvre la visite de la métairie de Gatebourse, commune de Treizvent.

Le **3 mai 1809** (acte n°29) Jean Baptiste Armand Maupillier vend plusieurs parcelles de terre appartenant à monsieur Tanneguy de Montaigu, sises commune de Chavagne. Est annexée l'intéressante procuration signée par monsieur de Montaigu. La procuration nous renseigne sur l'étendue des pouvoirs de Jean Baptiste Armand Maupillier

« Je soussignée Adolphe Tanneguy Gabriel de Montaigu propriétaire de la terre de l'é tang Turcot et autres demeurant ordinairement à Paris rue de l'université au coin de celle du Bacq, donne pouvoir général et spécial au sieur Jean Baptiste Armand Maupillier garde chasse demeurant au Puy du Fou commune des Épesses département de la Vendée, de pour moy et en mon nom vendre ma borderie de Benatrou située commune de Chavagne avec promesse de maintenir les garanties francs et exempt de toute dette & hypothèque à telle personne qu'il luy plaira soit en en totalité ou en détail moyennant les prix et sommes les plus avantageux possible et en comptant, d'en passer consentir et signer les actes devant Me Lelièvre notaire impérial à la résidence des épesses département de la Vendée, convenir de l'époque de l'entrée en jouissance des acquéreurs, les stipuler ...Fait à Paris ce quinze d'avril mil huit cents neuf »

La procuration laisse beaucoup de pouvoir à Maupillier, la seule exigence est de recourir à Me Lelièvre pour rédiger les actes. A nouveau se profile cette dualité, Maupillier et Lelièvre dans la gestion des biens .

Jean Baptiste Armand Maupillier bénéficiait d'une procuration similaire pour monsieur de Belbeuf. Maupillier se trouvait donc être officiellement le seul représentant et fondé de pouvoir des héritiers L'Averdy en Vendée.

Le **9 mai 1809** (acte n°30) Jean Baptiste Armand Maupillier, agissant pour monsieur Tanneguy de Montaigu, vend une pièce de terre appartenant à monsieur Tanneguy de Montaigu, située commune de Chavagne.

Le **9 mai 1809** (acte n°31) Jean Baptiste Armand Maupillier, vend d'autres pièce de terre appartenant à monsieur Tanneguy de Montaigu, situées commune de Chavagne.

Le **3 mai 1809** (acte 32) par devant Me Lelièvre, Jean Baptiste Armand Maupillier, vend pour le compte de Tanneguy de Montaigu les mesures de la borderie de Benatrou, situées commune de Chavagne.

Le **4 mai 1809** (acte n°33) par devant Me Lelièvre, Jean Baptiste Armand Maupillier, vend pour Tanneguy de Montaigu des terres de la borderie de Benatrou, situées commune de Chavagne.

Le **17 mai 1809** (acte n°42) avec Me Lelièvre, Jean Baptiste Armand Maupillier effectuée, pour le marquis Godart de Belbeuf, la visite de la métairie de la Ménautrie commune des Épesses.

Le **18 mai 1809** (acte n°43) avec Me Lelièvre, Jean Baptiste Armand Maupillier effectuée, pour le compte de monsieur Alexandre Louis Pierre de Sesmaisons la visite de la métairie de la Grimaudière commune des Épesses.

Le **19 mai 1809** (vue 44) avec Me Lelièvre, Jean Baptiste Armand Maupillier effectuée, pour le marquis Godart de Belbeuf et de madame Angélique de Laverdy la visite de métairie de la Grange aux Épesses.

Le **4 juin 1809** (acte 52) Jean Baptiste Armand Maupillier loue la métairie des Fossés, aux Épesses pour le compte du marquis Godart de Belbeuf « *exerçant les droits de madame Angélique de Laverdy son épouse* »

Le **12 juillet 1809** (acte 64) devant Me Lelièvre, Jean Baptiste Armand Maupillier, vend pour Tanneguy de Montaigu des terres de la borderie de Benatrou, situées commune de Chavagne.

Le **18 juillet 1809** (acte 68), Jean Baptiste Armand Maupillier loue la métairie de la Pilnière, à Chavagne, appartenant à monsieur de Montaigu.

Le **18 juillet 1809** (acte 69), Jean Baptiste Armand Maupillier loue la métairie de la Popinière, à Chavagne, appartenant à monsieur de Montaigu. Le terme des redevances est fixé à la Saint George. Comme pour la plupart des baux, le bail court de la Saint Georges à la Saint Georges. Maître Lelièvre, précise que la Saint Georges est le 23 avril. Cette date de la Saint Georges, fréquente au Nord et dans l'Est de la France, était en usage au XVIII^{ème} siècle au Puy du Fou. En 1788, Maître Brondy, notaire de la baronne du Puy du Fou, recueille des loyers d'une maison des Épesses, payables à la saint Georges (vue 106). Les loyers de la métairie de la Popinière étaient à payer à Maupillier au château du Puy du Fou.

Le **25 juillet 1809**, acte n°72, par devant Maître Gilles-Benoit Lelièvre, notaire impérial, furent présents, « Jean Baptiste Armand Maupillier, garde chasse, demeurant au Puy du Fou, commune des Épesses, agissant et se portant fort pour monsieur Adolphe Gabriel Tanneguy de Montaigu, propriétaire de la terre de l'étang turcot et autres demeurant ordinalement à paris en son hotel de la rue de l'université » et « Louis Gréau laboureur ». Maupillier signe le bail de la métairie de l'étang Turcot, commune de Chavagne, arrondissement de Montaigu.

Le **19 août 1809**, Jean Baptiste Armand Maupillier, agissant pour monsieur Tanneguy de Montaigu, signe le bail du moulin de l'étang turcot, à Jean Brétaud meunier.

Le **16 septembre 1809**, Jean Baptiste Armand Maupillier, garde chasse, se « portant fort pour monsieur Louis Pierre François Godart de Belbeuf propriétaire demeurant ordinairement à Paris grande rue Tavanne numéro huit » est présent en l'étude de Maître Lelièvre au château avec René Gaborit, laboureur. Maupillier, signe le bail de la métairie de la Tremellerie, aux Épesses. Gaborit doit payer chaque année à la Saint Georges, « 1200 francs tournois en numéraire et 12 boisseaux de seigle ancienne mesure du puy du fou ou 24 décalitres environ, une charretée de bonne paille de vingt et une bottes pesant vingt cinq kilogrammes chacune aussi pour chacun an au terme de la mi aout douze poulets et six kilogramme ou 12 livres de bon beurre »

Le **29 septembre 1809**, en l'étude de Maître Lelièvre, « Jean Baptiste Armand Maupillier, garde chasse, demeurant au château du Puy du Fou » se portant fort de monsieur Alexandre de la Tour du Pin Chambly, propriétaire « comme venant aux droits de son épouse Marie Modeste de Sesmaisons », signe le contrat de bail de la métairie du Grand Montis, sise à Chambretaud. René Sachot doit, à la Saint Georges, 490 francs argent.

Jean Baptiste Maupillier assume en réalité les véritables fonctions de régisseur.

En cette année 1809, un fils de Jean Baptiste Armand, naît au château. Maître Lelièvre rédige l'acte d'état civil en sa qualité de maire. Il est prénommé René Prosper. Le terme de champêtre ajouté dans l'acte par Lelièvre fut rayé du registre. Lelièvre était sans doute habitué à écrire au sujet de Gabriel Bahuaud, garde champêtre ? Souhait-il faire de Jean Baptiste Armand Maupillier le garde champêtre ?

Maupillier et le petit monde du Puy du Fou

Maupillier et Lelièvre vont vivre ensemble jusqu'en 1850. Les deux hommes devaient s'apprécier. Si Jean Baptiste Armand n'avait pas donné satisfaction, Lelièvre s'en serait séparé. Ils ont quelques années d'écart, l'un est né en 1772, l'autre en 1785. Les Maupillier s'intègrent rapidement dans la petite société du Puy du Fou et se lient d'amitiés avec les familles qui y vivent. Notaire et garde chasse, forment un duo efficace. Il fallait bien un garde chasse pour suivre un régisseur nommé Lelièvre.

Maupillier et Lelièvre ont souvent parcouru la campagne ensemble, il les faut imaginer à cheval, l'un portant un fusil en bandoulière, l'autre un écritoire dans ses fontes.

La vie s'organise au château Puy du Fou, autour du notaire, du garde chasse, au rythme des saisons, des travaux des champs, des chasses, des venues du marquis, de la Saint George à Noël.

Maupillier et Lelièvre sont régulièrement présents aux actes d'état civil des Épesses. En 1825, au mariage de Jean Cousseau²⁸, laboureur, avec Marie Pasquereau aux Épesses, les témoins étaient Jean Baptiste Armand « *Mopillier, garde chasse* », 40 ans et Benoit Clément Joseph Prosper Lelièvre, avocat, 24 ans, « *tous deux demeurant au Puy du Fou* ». Aux Épesses, le 24 janvier 1811, au mariage de Pierre Bouet et de Marie Soulard, Jean Baptiste Maupillier, garde du Puy du Fou est l'un des témoins (vue 4) avec Pierre Charrier, cultivateur, sans doute celui qui était qualifié de jardinier au Puy du Fou.

Jean Baptiste Armand Maupillier, se lia d'amitié avec Charles Chaplain, teinturier aux Épesses, le cousin germain de Prudence Chaplain, femme de Gilles Lelièvre. Charles Chaplain, déclara plusieurs naissances d'enfants de Jean Baptiste à la mairie des Épesses, et les deux hommes se retrouvent souvent aux actes d'état civil de cette localité. Charles Chaplain, était né le 11 décembre 1790 à Saint-Prouant, fils d'Honoré Chapelain, maître chirurgien à Saint-Prouant, exécuté par les bleus en 1793 et de Louise Fonteneau. Un autre ami commun à Maupillier et Chaplain était Pierre Puaud, tisserand, des Épesses.

Charles Chaplain, meurt aux Épesses, le 9 juin 1830 (vue 295), décès déclaré par Louis Sallé, médecin aux Épesses, 32 ans, cousin germain et par le tisserand Pierre Puaud, ami du défunt et ami de Jean Baptiste Armand Maupillier.

Les liens sont assez forts entre ces diverses familles (Lelièvre, Chaplain, Sallé) pour que Jean Baptiste Armand fasse de l'un de ses fils un papetier au Grand Moulin des Épesses. Firmin Alexis, né en 1819, devint très jeune apprenti papetier chez les Sallé, parents des Lelièvre. En 1842, à son mariage, Firmin Alexis est papetier au grand moulin, aux mains de Victor Adolphe Sallé.²⁹

Marie Grégoire, épouse de Jean Baptiste Armand meurt le 27 mai 1830 (vue 293). Ce sont les Raveleau, occupant la métairie du parc, à coté du château qui vont déclarer le décès. Jean Baptiste Maupillier demande à maître Lelièvre une avance sur ses gages en juin 1830, du fait de cette mort et de la cherté du pain.

Lorsque le marquis de Belbeuf était présent, Jean Baptiste Armand Maupillier l'accompagnait dans ses visites aux métairies et aux moulins. Il fut fidèle au marquis. Il se portait parfois garant pour lui comme en 1821. Le 10 mars 1821 Jean Baptiste Armand Maupillier se porta garant pour le marquis de Belbeuf.

La présence du marquis ne se passait pas toujours sans difficultés. Par une anecdote transmise, nous savons que le fils aîné de Jean Baptiste se fâcha avec le marquis de Belbeuf. Lors d'un de ses séjours il demanda à Jean Baptiste Joseph de le raser. « *mais il en profita pour faire au jeune homme des observations qui ne lui plurent pas. Il s'attira cette réponse : « monsieur le marquis je suis venu pour vous raser et non pas pour écouter vos remontrances ». Il termina son travail, essuya et ferma le rasoir et il quitta le Puy du Fou* »³⁰.

Le garde chasse est en fait un fondé de pouvoir, il signe les baux, les quittances, encaisse l'argent et choisit les métayers. Ses appointements lui donnent une relative aisance.

Le Puy du Fou, un foyer monarchiste (1815-1832)

Les questions politiques ont dû occuper une partie des conversations du notaire et du garde chasse, entre 1809 et 1850. En 1814, au retour de Louis XVIII, le Puy du Fou, influence et domine toujours les Épesses et d'une certaine manière, les villages alentours. Lelièvre, notaire, installé au Puy du Fou, par les héritiers L'Averdy est maintenu maire. Il est un royaliste, comme les hommes qui l'entourent, au château dont Maupillier. Le château appartient au marquis Godart de Belbeuf, connu pour ses convictions légitimistes.

Le retour de Napoléon provoqua des soulèvements dans l'ouest. Des troubles ont émaillé les Épesses, notamment en mai 1815, lors des opérations de conscriptions. Le 6 mai 1815, les troupes impériales ouvrent le feu

²⁸ Le marié était neveu de Joseph Huvelin 41 ans, métayer du Puy du fou.

²⁹ Lire Bernard Raymond Le Grand Moulin à papier des Epesses : échec d'une mutation industrielle, in Recherches Vendéennes n°20, 2013, p177198.

³⁰ Maurice Maupilier, histoire des Maupillier, page 317

aux Épesses : bilan quatre morts et des blessés. Lelièvre, maire, rédige les actes de décès sans préciser le motif. Ces morts furent Joseph Grolleau, laboureur, 40 ans, d'Ardelay; Louis Durand, meunier, 28 ans à Treizevent, moulin de la Grimardière ; René Graveleau, 39 ans, de Saint Mars la Réorthe, et Mathurin Blanchard, 32 ans, de Saint Mars la Réorthe. Tous sont décédés le 6 mai 1805 au Bourg des Épesses à la même heure, « *deux heures du soir* ».

Jean Baptiste Armand Maupillier a-t-il participé au soulèvement de 1815 ? La légende familiale le dit.

Après Waterloo, Maître Lelièvre et Maupillier poursuivent leur tâche au château. Monsieur le Maire des Épesses démontre son engagement pour le roi.

Le 15 octobre 1820, le conseil municipal des Épesses (vue 1), a délibéré « *qu'en réjouissance de la naissance de SA Royale Monseigneur le duc de Bordeaux, né le 29 septembre dernier, il sera fait un feu de joie* ». Le conseil distribua en outre une barrique de vin et 200 fouaces. Le 13 février 1820, le duc de Berry, héritier du trône est assassiné. La duchesse de Berry, enceinte, donna naissance à un fils, que l'on surnomma l'enfant du miracle.

Le 25 avril 1821, en l'honneur du baptême de SAR Monseigneur le duc de Bordeaux, le conseil décide de donner 12 boisseaux de blé mis en pain, le 1^{er} mai à quarante-huit pauvres de la commune. Le baptême eut lieu à Paris, le 1^{er} mai 1821.

Le 6 juillet 1828, lors de la visite de la duchesse de Berry en Vendée (au mont des alouettes,) Maître Lelièvre aurait été décoré par la duchesse, de l'ordre du Lys. Cette tournée de la duchesse du Berry fut l'occasion d'attirer de nombreux vendéens rescapés des guerres de Vendée. Jean Baptiste Armand Maupillier, a pu accompagner Maître Lelièvre.

En juillet 1830, la révolution des trois glorieuses renverse Charles X. Louis Philippe accède au trône. Maître Lelièvre, jugé trop favorable aux Bourbons, cesse ses fonctions à la mairie. Il paya sa fidélité. Son adjoint devient maire avant que le fils de Gilles Benoit, Benoit Clément Lelièvre, ne soit nommé maire. On le voit signer les registres d'état civil en cette qualité, dès le mois d'octobre 1830. De nombreux maires légitimistes ont démissionné en 1830, comme Louis Maupillier, maire de Chatillon sur Thouet. La tradition dit que le garde chasse rejoignit les insurgés. Comment réagit le petit monde du Puy du Fou au soulèvement déclenché par la duchesse de Berry en 1832?

Les enfants Maupillier du Puy du Fou (1809-1851)

Enfants de Jean Baptiste Armand Maupillier et Marie Grégoire:

- **Jean Baptiste Joseph Maupillier**, né à Mortagne, le 20 mars 1808. Il se marie aux Épesses, le 29 mai 1843 (vue 52) avec Marie Louise Thomazeau. Il est mort, le 4 juin 1877, à Rochetrejoux.

- **René Prosper Maupillier**, né au Puy du Fou, le 18 décembre 1809 (vue 252). Son père est qualifié de « *garde propriétaire domicilié au puy du fou* ». Maître Lelièvre, maire, rédige l'acte. Il fut baptisé aux Épesses, le 18 décembre 1819, le parrain est René Prosper Maupillier, oncle et la marraine, Nicole Grégoire, tante. Il meurt en 1831 à l'hôpital Dieu, à Nantes.

- **Marie Rose Maupillier**, née le 16 mai 1813 au Puy du Fou. Les déclarants sont le père, Pierre Ayrault, ainsi que Louis Puaud, fabricants aux Épesses. Lors du baptême, le parrain est Marie Grégoire et la marraine Rose Maupillier. Elle se marie le 20 février 1838, aux Épesses, à Louis Bremand, tisserand, 28 ans,

Le 4 mai 1838, né aux Épesses, Louis Bremand, fils de Marie Rose (vue 388). Le témoin est Jean Baptiste Joseph Maupillier, son oncle, 32 ans, tisserand, demeurant au Puy du Fou.

Benoit Clément Lelièvre, est maire des Épesses (vue 238).

- **Augustin Maupillier**, né le 2 avril 1815 au Puy du Fou. La naissance est déclarée par le père, avec son ami Charles Chaplain, teinturier aux Épesses et son frère Augustin Maupillier, 24 ans, tisserand, à Mortagne, qui fut aussi son parrain. Augustin, tisserand, se marie le 15 mai 1843, aux Épesses, avec Jeanne Rondeau (vue 51). Il eut un fils

Augustin Pierre Maupillier, né le 27 mars 1844, aux Épesses. Il servit au 4^{ème} régiment de cuirassiers et fut fait prisonnier à Sedan en 1870. Il mourut du typhus en captivité à Posen.

-**Eugène Constant Maupillier**, né le 7 mars 1817, au Puy du Fou. Le témoin déclarant est Charles Chapelain, teinturier des Épesses. Son parrain, fut son frère aîné Jean Baptiste et sa marraine Psyché Eulalie Maupillier, sa tante. Aux Épesses, le 1^{er} juillet 1845, il épouse Marie Sicot. Il meurt, le 18 avril 1888 aux Épesses.

-**Firmin Alexis Maupillier**, né le 18 juillet 1819. (vue 299). Le témoin, Charles Chapelain, teinturier, déclare la naissance avec le père. Aux Épesses, le 30 août 1842, il épouse Louise Chasserieu (vue 21). Dans l'acte il est déclaré papetier, il est fils de « *Jean Baptiste Armand Maupillier, garde chasse, du château du puy en cette commune, y demeurant* », Firmin est papetier. Son frère, Jean Baptiste Joseph Maupillier, tisserand, au bourg des Épesses, est présent.

- **Félix Constant Maupillier**, né le 10 août 1821, au Puy du Fou. Les témoins sont Pierre Bureau, tisserand et Jean Merlet, laboureur. Le 18 février 1851, il épouse Marie Cousseau aux Épesses (vue 9). Il est tisserand, vit chez son père, au bourg des Épesses. Son père est déclaré garde particulier. Est présent, Firmin Maupillier, papetier.

-**Eugénie Marguerite Maupillier**, née aux Épesses, le 30 juin 1823. La naissance est déclarée par le père, Pierre Bureau, tisserand et Jean Merlet, laboureur. Eugénie Maupillier « *demeurant au Puy du Fou, née au même lieu* » épouse Pierre Maudet, laboureur, qui demeure avec son père, au moulin de l'Aujardière à St Malo du Bois, le 3 juillet 1849, aux Épesses. Le témoin est son frère, Jean Baptiste Joseph, tisserand, 40 ans, demeurant St Mars la Réorthe.

1850 la fin d'un monde

1850, marque la fin d'un monde. Gilles Benoit Lelièvre est mort au château, le 19 mars 1850. Maupillier lui survivra quelques mois. Jean Baptiste Armand, âgé, a été contraint de quitter le château et demeure dans une maison au bourg des Épesses.

Le château du Puy du Fou connut de nouveaux changements. Antoine Louis René Godart de Belbeuf, vendit sa part du château du Puy du Fou. Son neveu, Ange Louis Huchet de Quénetain, s'en porta acquéreur, en 1850 et devint le nouveau propriétaire du château et des 477 hectares de domaine. Jean Baptiste Armand Maupillier, mourut au bourg des Épesses, le 22 octobre 1851, dans la maison d'un de ses fils. Le 23 octobre 1851, Félix Maupillier, 31 ans, tisserand et Augustin Maupillier, 36 ans, tisserand, fils du défunt déclarèrent son décès à la mairie.

Ainsi prit fin au Puy du Fou le temps des L'Averdy, des Godart de Belbeuf, des Lelièvre et des Maupillier.

*Frédéric RICHARD-MAUPILLIER.
(Branche M.V.M.)*